CLUB DES RETRAITÉS DE LA PLAINE

C.S.C. LA PLAINE
1, allée Pierre de Montreuil 94230 Cachan

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 décembre 2025

Ouverture de la séance : 15H15
Fin de la séance : 16H

Nombre de membres présents : 39 + 2 arrivées à 15h25
Nombre de membres représentés : 24
Total des présents ou représentés:63 puis 65.

Selon l'ordre du jour :

Rapport moral et d'activité par le président

Le président, Jean-Lou NININ, ouvre la séance en rappelant le souvenir de nos deux pongistes Nicole DHEM et Dominique VIGLA, décédés au cours de l'année.
Depuis notre dernière AGO du 7/12/2024, le Conseil d'Administration s'est réuni à 5 reprises, chacun de ses membres ayant assuré un travail permanent dans son domaine d'attribution et chaque réunion faisant l'objet d'un ordre du jour et d'un compte rendu.

Quelques informations sur le travail / les missions du bureau :

- Assurer les missions traditionnelles du bureau, c'est-à-dire assumer tous les sujets qui touchent à l'organisation, au quotidien de l'association et qui sont moins connus : gestion des adhésions, gestion des conventions avec les CSC, réservation de salles, organisation des évènements, commandes, demande de subvention, lien avec les prestataires, paiement des factures etc…
- Maintenir le lien avec les responsables culturels de la municipalité, les directeurs des CSC, les prestataires afin de relayer les informations auprès des membres de l'association
- Être à l'écoute des membres de l'association pour répondre à leurs attentes et prendre en compte toutes les bonnes idées qui peuvent servir le travail du bureau.
- Préserver l'activité de l'association malgré les difficultés liées à un contexte difficile ...
- Préserver et favoriser les moments de convivialité qui permettent les échanges entre les adhérents.

Suite à un **courriel reçu**, le président précise qu'Il n'est pas question d'oublier les valeurs qui prévalent dans notre association
Il les rappelle ici se référant à l'article 3 de nos statuts : entraide, amitiés, favoriser l'équilibre physique, psychique et intellectuel. Plus précisément pour les pongistes, nous devons, chacun, accepter de nous confronter à des partenaires de niveaux différents. Ce n'est pas facile mais c'est l'occasion pour toutes et tous de progresser dans ce sport.
Il espère ainsi avoir répondu très sincèrement aux craintes évoquées, suite sans doute à des attitudes maladroites.

- **Rappel de notre activité en 2024/2025**
 Nous étions 118 adhérents et à ce jour 107 adhérents qui se sont répartis en moyenne :
 Activité jeux de société : 10 Activité tennis de table : 60 Activité évènementielle : 38
- En 2024/2025 nous vous avons proposé 5 sorties où nous avons eu la chance d'utiliser le bus de la ville sans contrepartie financière, le nombre de participants s'élève à 180 participants.
 Rappel des lieux de sorties de la saison 2024/2025 : Fontainebleau et Barbizon, la Basilique Saint Denis et la maison de la légion d'honneur, le diamant bleu, Provins et France miniature.
 En fait chaque sortie intéresse en moyenne 36 passagers ce qui correspond à un taux de remplissage des places de 66%. Il en profite pour vous rappeler le mode de calcul de la participation de

l'association au montant dû par les adhérents à chaque sortie : lorsque le montant dû pour la sortie s'élève à moins de 50€ par participant, l'association contribue à hauteur de 5 € par adhérent et au-delà de 50€ par personne l'association prend en charge 10% du montant dû par les adhérents.

- Lors de la dernière sortie à France Miniature, nous avons dû faire appel à d'autres associations, faute d'un nombre suffisant d'inscrits.

- Sans oublier les animations de début d'année, galettes et animation musicale.

- **La cotisation annuelle**, aujourd'hui de 15€, permet à notre association de couvrir ses dépenses : adhésion CSC, galettes, goûter, animations etc…. **avec** l'aide d'une subvention municipale annuelle de 800€.
- Le rapport financier présenté ci-après par Geneviève décrira les comptes de notre association.
- Nous réfléchissons à augmenter le montant de la cotisation pour la rentrée de septembre 2026 de 5€. Il pourrait s'agir de faire passer la cotisation individuelle à 20€ et en couple à 35€. Nous prendrons le temps d'en discuter ensemble.

Quelques mots concernant l'année 2025 / 2026.

Nous souhaitons vous impliquer davantage dans le choix de nos destinations ou évènements futurs. Cela permettra de mieux répondre encore à vos attentes.

Nous avons démarré l'année par une visite au centre d'entraînement du domaine de Grosbois qui a été très appréciée par les participants.

Deux sorties supplémentaires sont confirmées :
Une visite de l'Assemblée Nationale prévue le 6 février prochain à 13h20 (52 inscrits à aujourd'hui)
Une visite du musée du Cateau Cambrésis le 19 mars 2026 (les inscriptions sont ouvertes mais attention pas plus de 50 personnes).
Ces deux évènements complètent le programme initial :

- Pour démarrer l'année 2026, dès janvier vous êtes conviés à participer à la dégustation de la galette, (inscriptions ouvertes). Nous serons accompagnés par Jacky Bouleaux qui animera l'après-midi en musique.
- En avril la ville de Château-Landon
- En mai le parc animalier de Lumigny
- Et pour conclure, avant les vacances un petit tour sur les boucles de la Marne.

- Pour votre information, j'organise une réunion avec le représentant du CSC La PLAINE pour créer une synergie avec leurs activités ou nous pourrions je l'espère trouver notre place.

Résolution n°1 : Approbation du rapport moral

Vote: Pour = 65 Contre = 0 Abstentions = 0.

Rapport financier de l'exercice 2024/2025 par Geneviève

Le total de nos dépenses est de : 13 830,72€.
Le total de nos recettes est de : 13 577,20€.
Les recettes sont constituées : des cotisations 1645€ pour 118 adhérents ;
de la subvention de la mairie pour 800€ ;
des participations des adhérents aux sorties 11 132,20€.

Sans oublier que la mairie, outre sa subvention de 800€, met à notre disposition sans contribution financière la salle de tennis de table J-C Wagner (eau, électricité, matériel...) et nous attribue l'utilisation de cars (5 en 2024/2025).

Les dépenses régulières, à savoir assurance, banque, salle au CSC, calendriers se sont élevées à 984€, avec une augmentation sensible de l'assurance.

Les sorties ont été au nombre de 5.
Dépenses pour les sorties : 11 054,05€
Participations des adhérents : 10 087€.
Donc la participation du club a été de 967,05€ pour 167 participants, soit en moyenne 5,79€ par participant.

Bilan : Au 31/08/2024 le compte se montait à 5 251,86€
Au 31/08/2025 le compte se monte à 4998,34€.
Donc un excédent de charges ou déficit de 253,52€.

Résolution 2 : Approbation du bilan financier

Vote: Pour = 65 Contre = 0 Abstentions = 0.

Élection du Conseil d'Administration

Composition actuelle du CA: Geneviève VINSON – Jean BRETAUDEAU– Philippe HUMBERT-- Alain LABAILLE –– Jean Lou NININ– Pascal ROBIN
Est sortant : Pascal ROBIN
Présentent leur candidature : Geneviève VINSON – Alain LABAILLE – Philippe HUMBERT – Jean BRETAUDEAU – Jean-Lou NININ
Aucune autre candidature.

Vote: Pour = 65 Contre = 0 Abstentions = 0.

Le Conseil d'Administration est donc constitué de : Jean BRETAUDEAU, Philippe HUMBERT, Alain LABAILLE, Jean- Lou NININ et Geneviève VINSON.

Présentation du site internet par Anne et Jean

Adresse du site : https://csclseniorcachan.fr/
En utilisant un vidéoprojecteur, Anne et Jean détaillent toutes les rubriques du site et comment les atteindre par différents chemins que ce soit sur ordinateur ou sur smartphone.
Ceux qui n'auraient pas le login et le mot de passe pour se connecter, peuvent le demander à Anne ou Jean ou écrire à l'adresse du Club : **cr.laplaine@gmail.com**.

Fin de l'assemblée générale.

Le président : Jean-Lou NININ **La secrétaire : Geneviève VINSON**